



Date : 09/05/2014

Fiche au sujet de la reprise report AS et reprise report AP

La présente fiche montre comment effectuer sur la PEC des Recettes des reprises report AS et reprises report AP.


The screenshot shows the GID system interface with the following menu items:

- Mouvements crédits
 - Délégation crédits
 - Réduction crédits délégués
 - Virement globalisé
 - Virement avec visa DB
 - Répartition crédits INDH
 - Reversement crédits INDH
- Réservations crédits
 - Réservation DAP
 - Diminution DAP
 - Sursis à exécution
- Augmentations crédits
 - Fond concours
 - Fond concours interne
 - Crédits supplémentaires
 - Prélèvement CDI
- Recettes** (highlighted with a red starburst)
 - Prise en charge recettes
 - Notification recettes
 - Réduction recettes notifiées

Below the menu, there is a table with the following data:

Type	Nombre
Bordereau de régie	5
Fiche navette	4
Bordereau d'émission	25
Règlements virements	8

A. Prise en charge des recettes reprises report AS

Au moment d'une prise en charge des recettes relatives à une ancienne AS, le système GID crée automatiquement une recette à l'état « Saisie Confirmée » égale au reliquat saisi au niveau de la reprise report AS. Mais si l'utilisateur a effectué des engagements et qui ne sont pas encore ordonnancés au 31/12/2013, le système donne la main au comptable via le bouton «  » de rectifier le montant de la recette, à hauteur du reste du montant à engager plus le montant des engagements non payés.

Les écrans ci-dessous déroulent la création, modification et validation d'une prise en charge de recettes d'une Reprise report AS :

1. Le comptable cherche la reprise report AS objet de la PEC des recettes, puis il clique sur le bouton d'action « Prise en charge de recettes »

Reprise report AS N° : 25 Année budgétaire : 2014 Prise en Charge par : ALLA MOHAMED Depuis le 07/05/2014

Province TEST

Objet

Mise a niveau environnementale des ecoles rurales y compris frais d etudes

Rubrique budgétaire

Code	Libellé	Projet	Montant
10002210131011 (Projet 58)	Projet intégré de.....	AS Mise a niveau environnementale des ecoles rurales y compris frais d etudes	1 000 000.00

Contrôle du trésorier

Décision : VISA
Visé par : **Signataire** Le : 21/04/2014



2. Le système crée une recette de montant égal au montant de la Reprise report AS, mais l'utilisateur a engagé une dépense dont le montant « 22 000,00 » n'a pas été payer au 31/12/2013, le comptable va procéder à la modification par un montant de « 1 022 000,00 » via le bouton « Modifier » puis « Confirmer »:

PEC de recettes N° : 114 Année budgétaire : 2014 Saisie confirmée par : HASSAN Depuis le 08/05/2014



Ordonnateur : Province TEST

Opération référencée




Reprise report AS N°:25 Année budgétaire:2014
Objet:Mise a niveau environnementale des ecoles rurales y compris frais d etudes
Références approbation: Date approbation:
Montant:1 000 000.00

Rubrique bénéficiaire

Montant: Dhs

Code	Libellé	Montant
100021 (Projet 58)	Section 02	1 000 000.00

3. Par la suite, le comptable clique sur « Valider » :

PEC de recettes

N° : 114

Année budgétaire : 2014

Saisie confirmée par :

HASSAN

Depuis le 08/05/2014

Ordonnateur : : PROVINCE

Opération référencée

Reprise report AS N°:25 Année budgétaire:2014
 Objet: Mise a niveau environnementale des ecoles rurales y compris frais d etudes
 Références approbation: Date approbation:
 Montant: 1 000 000,00

Rubrique bénéficiaire

Montant : Dhs

Code	Libellé	Montant		
100021 (Projet 58)	Section 02	1 000 000,00		

PEC de recettes

N° : 114

Année budgétaire : 2014

Saisie confirmée par :

HASSAN

Depuis le 08/05/2014

Ordonnateur : : PROVINCE

Opération référencée

Reprise report AS N°:25 Année budgétaire:2014
 Objet: Mise a niveau environnementale des ecoles rurales y compris frais d etudes
 Références approbation: Date approbation:
 Montant: 1 000 000,00

Rubrique bénéficiaire

Montant : Dhs

Code	Libellé	Montant		
100021 (Projet 58)	Section 02	1022000.00		

- PROVINCE

Opération référencée		
Reprise report AS N°:25		Année budgétaire:2014
Objet:Mise a niveau environnementale des ecoles rurales y compris frais d etudes		
Références approbation:		Date approbation:
Montant:1 000 000.00		
Rubrique budgétaire		
Code	Libellé	Montant
100021 (Projet 58)	Section 02	1 022 000.00
Références signature		
Signé par : <input type="text"/>	Date signature : <input type="text" value="08/05/2014"/>	<input type="button" value="Signer"/>
<input type="button" value="Supprimer"/>		<input type="button" value="Modifier"/>

B. Prise en charge des recettes reprises report AP

Au moment de la prise en charge des recettes relatives à une ancienne AP, le système GID affiche seulement la ligne indiquant le disponible des crédits CP (déblocage CP) et crée automatiquement une recette à l'état « Saisie Confirmée » de montant égal au reliquat CP saisi au niveau de la reprise report AP.

Ce reliquat = Total (des montants débloqués en CP) – Total (des montants ordonnancés) au 31/12/2013.

De ce fait, ce montant n'est pas modifiable puisque l'engagement d'une dépense consomme les crédits d'engagements (CE) et l'ordonnancement d'une dépense consomme les crédits de paiement (CP) et les recettes au même temps.